



## FICHE TECHNIQUE

- La Ligue Algéroise d'Athlétisme organise sous l'égide de la FAA la 12<sup>ème</sup> Edition de la Coupe d'Algérie de Marche sur route « El Hadj MECHEKAL Mohammed »
- Date : Samedi 06 Avril 2023
- Lieu : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (5 juillet)
- Catégories Concernées : U18, U20 et Séniors des deux sexes.
- Distances :

Catégories	Filles	Garçons
U18	5km	10km
U20	10km	10Km
SENIOR	20Km	20Km

- Chaque club peut engager autant d'athlètes qu'il désirera par catégorie et par sexe. Néanmoins l'engagement par équipe est nominatif.
- Le classement par équipe est établi selon le tableau suivant :

Catégories	Nbre d'engagés	Classés
Seniors	05	03
U20	05	03
U18	05	03

- Le classement par équipe est établi selon le règlement de la World Athletics.
- Est déclaré vainqueur, l'équipe qui totalise le moins de points sur trois (03) athlètes.
- En cas d'égalité, les équipes totalisant le même nombre de points seront départagées en faveur du club ayant le troisième marcheur le mieux classé.

**NB : Le classement ne peut pas s'effectuer s'il y a moins de deux (02) équipes au départ.**

- Des coupes et des diplômes seront remis aux trois (03) premières équipes de chaque catégorie et pour les deux (02) sexes.
- Des médailles et des diplômes seront remis aux trois (03) premiers athlètes de chaque épreuve.
- Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire pour tous les athlètes. Une publicité peut y être insérée conformément aux règles de la World Athletics.

**La présentation de la licence sportive FAA, 2022/2023 à la chambre d'appel est obligatoire.**

Les clubs sont priés d'engager leurs athlètes via la plate forme

<http://www.dzweblicence.com/faa>

Dernier délai de confirmation des engagements : **Mercredi 03 mai 2023 à 23h59.**  
 Dépassé cette date, le site des engagements sera fermé et aucune confirmation ne sera prise en considération.

La confirmation des engagements et le Retrait des Dossards se fera le vendredi 05 mai 2023 de 16h00 à 18h00 et le samedi 06 mai 2023 de 10h00 à 15h00 au stade d'Athlétisme du 5 Juillet Dely Ibrahim « SATO ».

Reglement World Athletics Article 230.7.c (2018-2019 )

Une zone de pénalités (Pit Lane) sera installée où l'athlète doit y rester après réception par ce dernier de trois cartons rouges et notifications par le chef juge ou par une personne désignée par celui-ci.

Les périodes applicables sont comme suite :












Pour le 05 Km : 30 Secondes  
 10 Km: 1mn  
 20 Km: 2mn

Dans le cas où, après son retour dans la compétition une fois la période applicable écoulée, l'athlète reçoit un carton rouge supplémentaire d'un juge autre que l'un des trois qui avaient préalablement donné un carton rouge, il sera disqualifié. Un athlète qui n'entre pas dans la zone des pénalités lorsqu'il y est tenu ou qui n'y demeure pas pendant la durée applicable , sera disqualifié par le chef juge.

## PROGRAMME HORAIRES

Samedi 06 Mai 2023

APRES MIDI

Heure	Epreuve	Catégorie	OBS
16H00	20 Km	Seniors Hommes & Dames	Finale
17H45	Cérémonie Protocolaire	Seniors Hommes Individuels	
18H00	10Km	U20 Filles et Garçons + U18 Garçons	Finale
18H30	Cérémonie Protocolaire	Seniors Dames Individuelles	
18H40	Cérémonie Protocolaire	Seniors Hommes Equipes	
18H50	Cérémonie Protocolaire	Seniors Dames Equipes	
19H00	05 Km	U18 Filles	Finale
19h05	Cérémonie Protocolaire	U20G Individuels	
19h10	Cérémonie Protocolaire	U18G Individuels	
19h15	Cérémonie Protocolaire	U20F Individuelles	
19h20	Cérémonie Protocolaire	U20G Equipes	
19h25	Cérémonie Protocolaire	U18G Equipes	
19h30	Cérémonie Protocolaire	U20F Equipes	
19h35	Cérémonie Protocolaire	U18F Individuelles	
19h40	Cérémonie Protocolaire	U18F Equipes	